



N° 36

Dimanche 17 septembre 2023.

24^{ème} dimanche de l'année ordinaire : année A :

LE PARDON

« Ne devais-tu pas à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'ai eu pitié de toi ? » Matthieu (18, 21-35) ; Autres lectures : Ben Sirac le Sage (27, 30-28) ; Psaume 102 ; Romains (14, 7-9).

Voici comment l'Abbé KOMPAZIEU nous parle de cet évangile :

... Ce que nous découvrons dans l'Évangile de ce jour ;

Pierre pensait être généreux en pardonnant jusqu'à sept fois. Sept est un chiffre qui symbolise la totalité. Mais dans son propos, Pierre reste encore dans

la logique comp-
sus va
loin : il
à l'infini
de par-
pardon-
qu'à "70
fois"
pardon-
et tou-
pour cha-



la logique
table. Jé-
bien plus
multiplie
le devoir
donner :
ner jus-
fois sept
veut dire
ner encore
jours
cune des

off ; ce que Jésus nous demande, il l'a vécu jusqu'au bout : livré aux mains des hommes, il a été bafoué, torturé et mis à mort sur une croix. Mais il a pardonné. Lui seul peut nous donner le courage d'aller jusqu'au bout.

Ils sont nombreux ceux et celles qui l'ont suivi sur ce chemin : je pense à cet homme qui écrivait : "Il nous faut pardonner ; c'est la seule attitude qui convienne à des chrétiens." Il parlait de celui qui l'avait dénoncé pour aller au camp de concentration. Malgré les horreurs qu'il y a vé-

cues, il a eu le courage de pardonner. En agissant ainsi, il a suivi l'exemple du Christ.



Pour mieux se faire comprendre, Jésus nous raconte une parabole. Il compare Dieu à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. On lui en

amène un qui devait dix mille talents (soixante millions de pièces d'argent). C'est une somme énorme, absolument impossible à rembourser ; en nous racontant cette parabole, Jésus veut nous faire comprendre où nous en sommes vis-à-vis de Dieu ; la démesure de cette dette n'est qu'une image de ce qui se passe entre lui et nous. Devant lui, nous sommes des débiteurs incapables de rembourser.

Et pourtant, quand nous le supplions, Dieu ne se contente pas de nous accorder un délai. Il va jusqu'à nous faire grâce, tout cela au nom de l'amour qu'il nous porte. L'Évangile nous dit qu'il est "saisi de pitié". C'est une expression que nous rencontrons souvent, par exemple quand Jésus se trouve devant un malade, un lépreux, un paralysé ; c'est le cœur qui parle. Le pardon est donné pour permettre un avenir à celui qui n'en a pas d'autres possibles.

Si le Seigneur se comporte ainsi à l'égard des hommes, c'est pour nous apprendre à suivre son exemple à l'égard de ceux qui nous ont fait souffrir. C'est vrai que l'offense d'un frère nous fait mal. Mais elle est bien peu de choses par rapport à tous nos manques envers Dieu. Cent euros, c'est insignifiant par rapport aux soixante millions que je dois. Imiter Jésus, c'est abandonner sa rancune même justifiée, pour qu'elle ne se transforme pas en rancœur, de peur que notre cœur ne devienne "rance".

Voici comment Marie-Noëlle THABUT nous parle de cet évangile :

Tout au long de l'histoire biblique, Dieu va inviter l'humanité à se libérer de cette spirale de la violence. Cela commence par la loi du talion qui limite déjà la vengeance (un seul œil pour un œil, une seule dent pour une dent, une seule vie pour une vie) ; puis, au long des siècles et des progrès de la découverte du vrai Dieu, les textes de la Loi aussi bien que des prophètes invitent au pardon en annonçant le pardon de Dieu ; ainsi le peuple d'Israël apprend peu à peu à passer de la vengeance au pardon.



En prenant le contre-pied de la chanson de Lamek (pardonner soixante-dix fois sept fois), Jésus invite Pierre, c'est-à-dire ses disciples, à franchir l'étape définitive, celle du pardon sans limites, tel que lui-même le vivra sur la Croix. Parce que le pardon du Christ est comme le pardon de Dieu, il ne connaît pas de limites.



Reste que la fin de la parabole paraît contredire ce pardon illimité de Dieu. Le serviteur qui n'a pas pardonné à son frère perd le bénéfice du pardon du roi.. Il y a là certainement une très



grande vérité de nos vies ; prenons un exemple : après une période sèche, la terre du jardin est devenue imperméable ; inutile d'ouvrir le jet d'eau, l'eau glissera sans pénétrer ; même une pluie torrentielle ne peut plus l'abreuver ; il faudra labourer d'abord. Dieu sait combien il nous est parfois difficile de pardonner, de « passer par-dessus l'offense » comme dit Ben Sirac. Mais justement, peut-être le pardon accordé à nos frères « de tout notre coeur » est-il ce labour préalable, indispensable pour accueillir la pitié de Dieu. Le coeur dur, le coeur sec ne peut pas recevoir l'ondée du pardon de Dieu.

Ce n'est pas Dieu qui cesse de pardonner, c'est nous qui sommes devenus imperméables ; mais au fait, c'est peut-être tout simplement parce que nous ne sommes pas assez lucides sur tous les pardons dont nous bénéficions : le serviteur de la parabole, grevé d'une dette monstrueuse, et qui s'en voyait libéré d'un coup, par pure bonté, aurait dû normalement être tellement envahi de reconnaissance qu'il en aurait oublié tout le reste !

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS

À LA BASSÉE : Dimanche 17 septembre 2023, à 09h30, RIEN !!!

AU CENTRE : Dimanche 17 septembre 2023, à 11h00,

MESSE, BAPTÊMES.

VIE PAROISSIALE

BAPTÊMES

AU CENTRE, ce dimanche 17 septembre, à 11h00, nous accueillerons

Léa PULCI, fille de Nicolas et d'Amandine DEPOVER, habitant rue E. Vandervelde 68 à 6044 Roux ; parrain David PULCI ; marraine Manon DEPOVER.

Lysanna VERFAILLIE, fille de Grégory et d'Élodie REMY, habitant rue de Jumet 16 à 6044 Roux ; parrain Jérémy REMY ; marraine Éloïse MAUCELET

Théo-Stanis-Gérard DEBOUCK, fils de Thibaut et de Jessy VOLKAERT, habitant rue Sart lez Moulins 152 à 6044 Roux ; parrain Stanis DEBOUCK ; marraine Vanessa VARSALONA.

Eden-Joël-Gérard-André DEBOUCK, fils de Thibaut et de Jessy VOLKAERT, habitant rue Sart lez Moulins 152 à 6044 Roux ; parrain Joël VOLKAERT ; marraines Manon DEBOUCK et Vanessa VARSA-LONA.



UNITÉ PASTORALE MARIE MADELEINE : RENTRÉE :

Elle a donc lieu le dimanche 24 septembre 2023. En ce jour, une messe spéciale sera célébrée à Gohyssart, à 18h00. Tous les paroissiens de l'Unité y sont invités. Après la messe, ils sont invités au dîner qui aura lieu dans la grande salle de la Maison de Tous. Pour y participer, il faut s'inscrire au plus tard le dimanche 17 septembre 2023. (le paiement sera pris avec la réservation au compte BE86 000016815150 du Cortège religieux de la madeleine avec la mention : (Repas pastoral + le nombre d'enfants et d'adultes ainsi que le nom de la réservation.)

Voici le menu de ce dîner : Menu (hors boissons) : Entrée : Assiette de saumon mariné Gravelax et ses garnitures ; Plat : Filet de volaille aux agrumes, chicons braisés, grenailles au thym ; Dessert : crème brûlée. Le prix en est de **25,00 euros pour adultes et 15,00 euros pour enfants**.

PSAUME UTILISÉ À LA MESSE DE CE DIMANCHE

**Bénis le SEIGNEUR, ô mon âme,
bénis son nom très saint, tout mon être !
Bénis le SEIGNEUR, ô mon âme,
n'oublie aucun de ses bienfaits.**

**Car il pardonne toutes tes offenses
et te guérit de toute maladie ;
il réclame ta vie à la tombe,
et te couronne d'amour et de tendresse.**

**Il n'est pas toujours en procès,
ne maintient pas sans fin ses reproches ;
il n'agit pas envers nous selon nos fautes,
ne nous rend pas selon nos offenses.**

**Comme le ciel domine la terre,
fort est son amour pour qui le craint ;
aussi loin qu'est l'orient de l'occident,
il met loin de nous nos péchés.**

Ed. resp. : Abbé Jean FRANKEN., tél. : 071/45.15.22- C.C.P. : Be39 7775 9593 3219
adresse : « LE PETIT ROVIEN », rue de l'Abbaye de Liessies, 1, 6044- ROUX- Prix de l'abonnement pour un an : 11 euros.